

Certaines propositions spécifiques ont émergé de la consultation concernant ce sujet. Tout d'abord, le Canada devrait augmenter la part du PIB dédié à la coopération, dans la perspective d'un développement visant à rompre la dépendance du Sud envers le Nord. De plus, le gouvernement fédéral doit encourager la création de mesures compensatoires, comme cela existe en Europe communautaire en particulier, sous la forme de la création d'un fond de développement économique et social afin de contrebalancer les éventuels effets pervers de l'intégration auprès des populations les plus touchées. Enfin, soulignent les participants, une lutte efficace contre la pauvreté implique un transfert technologique vers le Sud, mais aussi la démocratisation du savoir.

4. Éducation

Cette «corbeille» est en quelque sorte le parent pauvre de la présente consultation. Pourtant, souligne M. Daniel Lachance de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), l'éducation est la clé du développement économique, social, individuel et collectif. C'est pourquoi il importe de considérer les mesures d'ajustement structurel comme autant de mécanismes contribuant à la détérioration et au recul de l'éducation. Il nous faut réfléchir sur les indicateurs utilisés actuellement pour mettre fin à certaines ambiguïtés dans les documents présentés lors de la consultation. Ainsi, le calcul du taux d'inscription au secondaire devrait céder sa place au taux de réussite, plus représentatif de la santé d'un système scolaire. Pour qu'enfin l'éducation retrouve la place fondamentale qui lui est due, M. Lachance propose l'organisation d'une conférence hémisphérique portant sur l'éducation, incluant les États et les organisations impliquées. A l'ordre du jour d'une telle rencontre, nous devrions retrouver la question de la décentralisation, à laquelle devrait se rattacher un certain nombre de principes fondamentaux, tels que le financement public et la péréquation. Finalement, le gouvernement canadien devrait s'inspirer, dans les positions qu'il prendra à ce sujet, de la Déclaration présentée par la CEQ sur les principes de l'éducation, principes qui rejoignent les conclusions auxquelles